

<https://eu.circonscription.ac-normandie.fr/?Les-projets-personnalisés-quel-plan-Pour-qui>



Les projets personnalisés : quel plan ? Pour qui ?

- Elèves à besoins éducatifs particuliers - Les projets personnalisés : PAI PPS PAP PPRE -

Date de mise en ligne : dimanche 2 décembre 2018

Copyright © Circonscription de Eu - Tous droits réservés

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République décrit une ambition pédagogique affirmée pour la réussite de tous les élèves et des parcours scolaires adaptés pour une meilleure insertion sociale et professionnelle. L'école inclusive permet une meilleure prise en compte des besoins spécifiques de tous les élèves et notamment des élèves à besoins éducatifs particuliers.

En documents joints vous trouverez :

Un guide "L'école inclusive, quel plan pour qui ?

Un document créé par la circonscription ASH2 présentant les différents projets :

- Le projet d'accueil individualisé (PAI)
- Le projet personnalisé de scolarisation (PPS)
- Le plan d'accompagnement personnalisé (PAP)
- Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)
- Le projet pédagogique individualisé (PPI)
- La programmation adaptée des objectifs d'apprentissage (PAOA)

<imb1238|google>